

COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mil vingt, le 11 décembre, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à l'Espace Culturel du Cruzy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2020

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M.
LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC
Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX
Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE
Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme
ASTIER Martine (Pouvoir à M. BOURDOLLE Philippe), M. ZBORALA Bernard
(Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Joël VILLAUTREIX

Affiché le : 16/12/2020

14. TARIFS SEJOURS ET ALSH APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2021

Par délibération en date du 7 avril 2019 le conseil municipal a validé une augmentation des tarifs
périscolaire pour l'année scolaire 2019-2020.

Les tarifs sont modulés en fonction du revenu fiscal de référence :

- 1^{ère} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer de 0 € à 2 400 €,
- 2^{ème} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer de 2 401 € à 3 500 €,
- 3^{ème} tranche : revenu fiscal de référence mensuel du foyer à partir de 3 501 €.

Le contexte sanitaire et le premier confinement n'ont pas permis de délibérer en début d'année 2020
concernant une augmentation des tarifs pour l'année scolaire 2020-2021.

Il est ainsi proposé d'augmenter pour l'année 2021 l'ensemble des tarifs périscolaires de la manière
suivante :

- Séjours :

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2021
Séjours Ados – Enfant de la commune	35 €	37 €	37 €	38 €	23 €	25 €	27,00 €
Séjours Ados – Enfant hors commune	40 €	42 €	42 €	43 €	30 €	35 €	37,00 €
Séjours 3/11 ans - Enfant de la commune	20 €	21 €	21 €	22 €	23 €	25 €	27,00 €
Séjours 3/11 ans - Enfant hors commune	25 €	26 €	26 €	27 €	30 €	35 €	37,00 €

- ALSH :

Tarifs applicables aux familles domiciliées sur la commune de Boisseuil et la commune d'Eyjeaux
Journée complète (repas inclus)

	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant à charge	11,80 €	12,55 €	13,25 €	12,05 €	12,80 €	13,50 €
2 enfants	10,75 €	11,60 €	12,25 €	11,00 €	11,85 €	12,50 €
A partir de 3 enfants	9,55 €	10,25 €	11,00 €	9,80 €	10,50 €	11,25 €

Tarifs applicables aux familles domiciliées sur les autres communes

Journée complète (repas inclus)

	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant	16,90 €	17,60 €	18,30 €	17,25 €	17,95 €	18,65 €
2 enfants	15,85 €	16,60 €	17,30 €	16,20 €	16,95 €	17,65 €
A partir de 3 enfants	14,60 €	15,30 €	16,05 €	14,90 €	15,60 €	16,35 €

Tarifs applicables aux familles domiciliées sur la commune de Boisseuil et la commune d'Eyjeaux

1/2 journée sans repas

	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant	6,00 €	6,35 €	6,70 €	6,10 €	6,50 €	6,85 €
2 enfants	5,45 €	5,95 €	6,20 €	5,55 €	6,10 €	6,30 €
A partir de 3 enfants	4,80 €	5,20 €	5,55 €	4,90 €	5,30 €	5,65 €

Tarifs applicables aux familles domiciliées sur les autres communes

1/2 journée sans repas

	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1 enfant	8,60 €	8,95 €	9,35 €	8,80 €	9,15 €	9,55 €
2 enfants	8,05 €	8,50 €	8,85 €	8,20 €	8,65 €	9,05 €
A partir de 3 enfants	7,40 €	7,80 €	8,20 €	7,55 €	7,95 €	8,35 €

Tarifs en cours

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'appliquer les tarifs ci-dessus pour l'année 2021, à compter du 1^{er} janvier 2021,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 18	CONTRE 5	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

